A.P.H.R.A.

(ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPEES DE LA REGION ARBRESLOISE)

ASSEMBLEE GENERALE le 29 juin 2011

EXERCICE 2010

A)- BILAN D'ACTIVITES 2010

Rencontres avec les municipalités de la CCPA et de ses environs :

Dans le souci de rompre l'isolement et d'être davantage à l'écoute des familles qui sont confrontées à l'handicap , l'APHRA par l'intermédiaire de Jean Boudaud a entrepris en 2009 une démarche auprès de la municipalité de Savigny. Après 3 réunions regroupant, élus, représentants de la commission sociale et plusieurs familles concernées par le handicap, il fut décidé par l'ensemble des participants de poursuivre notre action. Devant ce constat encourageant, l'APHRA pris la décision d'étendre cette expérience en 2010 aux autres communes de la Communauté de communes et de ses environs.

Mr Jean Boudaud fut missionné par le C.A. de l'APHRA pour solliciter les municipalités. C'est ainsi que tout au long de l'année 2010, nous rencontrèrent des élus.

- Le 20 mars et le 12 Octobre à l'Arbresle.
- Le 03 août à St Romain de Popey.
- Le 02 Septembre à Lentilly.
- Le 22 Septembre à Eveux.
- Le 22 Septembre à Bessenay avec des élus de St Julien sur Bibost.
- Le 12 Novembre à Nuelles avec des élus de St Germain sur l'Arbresle..
- Le 12 Novembre à Sarcey avec des élus de Bully.
- Le 13 Novembre à St Pierre la Palud avec des élus de Chevinay et de Sourcieux /
- Le 25 Novembre à Courzieu.

_

Autres activités de l'association :

1)- Le 29 Mai, repas annuel de l'APHRA :

Le repas annuel de l'APHRA s'est déroulé à la cafétéria « Le Comptoir des Criques » de l'association MESSIDOR. Il a rassemblé 55 participants dont 12 personnes handicapées. L'ambiance musicale pendant le repas, était assurée par Ghislain BELLARD, chanteur quitariste professionnel.

2)- Le 28 août concours de pétanque :

Il s'est déroulé comme chaque année au petit stade de Savigny. Cette année le concours remporta un vif succès avec la participation de 44 doublettes. Les premiers ont remporté un appareil photo numérique.

Comme chaque année une coupe à été remise à toutes les personnes handicapées participantes.

3)-Le 30 Septembre, formation à la CCPA:

L'APHRA en partenariat avec l'ADAPEI du Rhône a organisé une formation destinée aux personnels et élus des municipalités de la CCPA, sur le thème ; « *Accueillir et renseigner les personnes handicapées mentales »*.

3)-Le 26 Novembre conférence -débat au foyer de vie de l'AAPHTV :

Sur le thème : « Comment établir et suivre les dossiers auprès de la M.D.R. et de la M.D.P.H. ? »

Avec la présence de Mr François BARADUC, Mme TETARD directrice de la MDR et Mr SIMON président de la CDAPH.

La salle d'animation du foyer de vie s'avéra trop petite pour contenir les nombreuses familles qui répondirent à notre invitation. Cette forte participation montra l'intérêt que ces dernières portaient au thème développé.

4)- Le 11 Décembre concours de belote :

Il s'est déroulé dans la salle des fêtes de St Pierre la Palud. Le succès fut une nouvelle fois au rendez vous avec l'inscription de 48 doublettes. Les 3 parties furent âprement disputées dans un très bon esprit et dans la convivialité.

B)- RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Conformément à l'article 12 de notre statut nous allons procéder au renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration

Les Administrateurs sortants sont : Mesdames Marie Alice RIVOLLIER et Edith JACQUIN ainsi que messieurs Albert ROLLET et Henri CHAVEROT.

Les administrateurs sortants étant rééligibles, ils ont tous exprimé le souhait de renouveler leur mandat.

C)- PROJET RAPPORT FINANCIER 2010

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2010

RECETTES	Montant
Subventions municipales 2010	2 299,00 €
cotisations adhérents (66	
personnes)	360,00 €
Dons	41,00 €
Encaissement repas juin 2010	688,00€
Encaissement concours de	
pétanque	1 222,00 €
Encaissement concours de belote	1 184,00 €
Total recettes	5 794,00 €

DEPENSES	Montant
Achat timbres et papeterie	194,40 €
Assurance resp civile ADMR	50,00€
Cotisation ADMR 2010	71,00 €
Règlement tirage des rois	54,40 €
Règlement repas juin 2010	1 487,86 €
Réglement concours pétanque	788,29 €
Règlement concours de Belote	717,46 €
Don investissements AAPHTV	4 217,18 €
participation film foyer de vie	1 591,00 €
Don Haïti	200,00€
conférence/débat du 26/11/2010	88,42 €
Formation mairies "accessibilité"	1 592,83 €
Total Dépenses	11 052,84 €

Ancien solde créditeur au	
31/12/2009	27 100,92 €
Recettes	5 794,00 €
Total	32 894,92 €
Dépenses	11 052,84 €
Solde Créditeur au 31/12/2010	21 842,08 €